

**Former des professionnels de la musique et de la danse, artistes interprètes, scénographe, techniciens du son, sidemen, gérants de salle de spectacles...**

**Le titulaire de ce diplôme maîtrise toutes les facettes de son art, de la théorie à la pratique.**

#### Qualités

- **Être passionné par la musique le théâtre ou par la danse**
- **Faire preuve de talent de persévérance et d'énergie**
- **Travailler en ensemble, savoir s'intégrer, s'adapter et s'organiser**
- **Montrer une véritable ouverture d'esprit et s'intéresser au monde dans sa diversité culturelle**



## Admission :

### Classes de 2nde et de 1ère

*Tous les candidats désireux d'intégrer la section S2TMD option instrument, théâtre ou danse doivent passer un test afin d'évaluer le niveau en exécution instrumentale et en solfège :*

*Ce test d'évaluation se déroule :*

*Au centre culturel*

*SONIS des ABYMES*

**Notre partenaire**

*Le candidat doit interpréter deux œuvres de son choix d'époques et de genres différents*

*(Prévoir 3 copies des partitions pour le jury)*

*Fiche d'inscription à retirer au lycée CARNOT, sur le site internet de l'établissement ou à votre établissement.*

### Lycée CARNOT

28 rue Jean JAURES 97110 POINTE A PITRE

☎ 0590.82.83.48

📠 0590.83.24.70

Email : [ce.9710722h@ac-guadeloupe.fr](mailto:ce.9710722h@ac-guadeloupe.fr)

<http://lyc-carnot.ac-guadeloupe.fr>

Logo République Française  
Logo Région Guadeloupe  
Logo Académie Guadeloupe  
Logo Culture Communication

## Bac S2TMD

### Sciences et Techniques du théâtre, de la Musique et de la Danse

## S2TMD spécialité MUSIQUE

La série S2TMD spécialité musique s'adresse aux élèves qui développent une pratique musicale depuis plusieurs années et qui cherchent à développer et à approfondir les compétences et connaissances liées à leur art.

Ouverte à toutes les cultures musicales, cette série a la particularité de mettre l'accent sur les musiques de la diaspora au cours de stages, master classes, concerts et cours théoriques et pratiques.



### ➤ Le test d'entrée :

Tous les candidats désireux d'intégrer la section S2TMD spécialité musique doivent passer un test afin d'évaluer le niveau en exécution instrumentale et en solfège.

Ce test d'évaluation se déroule : Au centre culturel SONIS des ABYMES

L'élève doit présenter :

- **2 œuvres** de styles différents (jazz, zouk, gwoka, musique classique, bossa nova, reggae, ect...) et/ou d'époques différentes à partir de son **instrument principal** : (piano, voix, basse, guitare, batterie, violon, flûte traversière, ect...). Les partitions des œuvres devront être copiées en 4 exemplaires pour le jury le jour du test.
- Une épreuve de lecture qui sera imposée le jour du test par le jury. L'élève doit savoir lire les notes en **clefs de sol et de fa**. Il doit savoir **lire les rythmes (binaires et ternaires)**. Il doit pouvoir aussi **lire de manière simultanée les notes et les rythmes**. Un test de **déchiffrement chanté**. Niveau minimum : 3<sup>ème</sup> année de cycle 1.
- Un **entretien de motivation**

L'admission est conditionnée lors de l'entrée au lycée Carnot, au suivi d'une pratique artistique au conservatoire partenaire du lycée Carnot. Les élèves motivés par cette voie pourront s'ouvrir à des répertoires et des esthétiques diversifiées, expérimenter des approches interdisciplinaires dans la réalisation de leurs projets et enfin intégrer leur parcours de formation artistique à la formation au lycée.



### ➤ Les matières enseignées au cours des 3 années en S2TMD spécialité Musique :

- Histoire de la musique et des arts
- Cultures et techniques musicales spécifiques liées à différentes esthétiques
- Analyse musicale et technique d'écoute
- Organologie
- Musique et numérique
- Acoustique
- Sociologie des pratiques et de la diffusion de la musique
- Formation musicale
- Economie, droit et environnement du spectacle vivant
- Musique d'ensemble (pratique vocale collective et orchestre)
- Création
- Pratique soutenue dans une dominante (cours d'instrument en individuel)



### ➤ Débouchés :

Le bac S2TMD comme tout baccalauréat permet à l'élève de poursuivre sa formation dans l'enseignement supérieur et ou dans les domaines suivants :

▶ Instrumentiste interprète, chanteur, chef d'orchestre, chef de chœur, compositeur, arrangeur, la facture instrumentale, certains métiers de la santé et du bien-être...

▶ **Métiers de l'enseignement :**

▶ En milieu scolaire ou universitaire (DUMI-C.A.P.E.S., Agrégation, Thèse de musicologie-Musicothérapie...).

▶ En conservatoire ou école de musique et de danse (Promotion : Diplôme d'État, Certificat d'aptitude).

#### Métier du son

▶ Technicien ou Ingénieur du son et à la régie du spectacle pour les élèves ayant un excellent niveau en mathématiques et physique.

#### Métiers administratifs liés à la culture

▶ Gestionnaire de spectacles, administrateur de salles, la gestion et de la médiation culturelles, de la documentation musicale et de la communication...

## Les lycéens de Carnot partagent la scène avec Kassav

Des lycéens (section musique) de la classe sciences et techniques de l'histoire de la musique et de la danse (S2TMD) du lycée Carnot de Pointe-à-Pitre, ont pu partager avec les membres du groupe Kassav, lors de derniers jours de l'été à partir de leur rencontre avec les membres du groupe Kassav, au lycée Carnot de Pointe-à-Pitre, avant de terminer par un hommage musical.

**NOUVEAU LYCÉE CARNOT**  
Le lycée Carnot de Pointe-à-Pitre a été inauguré le 15 septembre 2011. C'est un lieu de vie et de travail pour les élèves et les enseignants. Le lycée est doté de toutes les infrastructures nécessaires à la réussite de nos élèves. Les locaux sont modernes et fonctionnels. Le lycée Carnot est un lieu de vie et de travail pour les élèves et les enseignants. Le lycée est doté de toutes les infrastructures nécessaires à la réussite de nos élèves. Les locaux sont modernes et fonctionnels.

**PROJET ASSOCIATIF**  
Le lycée Carnot de Pointe-à-Pitre a été inauguré le 15 septembre 2011. C'est un lieu de vie et de travail pour les élèves et les enseignants. Le lycée est doté de toutes les infrastructures nécessaires à la réussite de nos élèves. Les locaux sont modernes et fonctionnels. Le lycée Carnot est un lieu de vie et de travail pour les élèves et les enseignants. Le lycée est doté de toutes les infrastructures nécessaires à la réussite de nos élèves. Les locaux sont modernes et fonctionnels.

**PROJET ASSOCIATIF**  
Le lycée Carnot de Pointe-à-Pitre a été inauguré le 15 septembre 2011. C'est un lieu de vie et de travail pour les élèves et les enseignants. Le lycée est doté de toutes les infrastructures nécessaires à la réussite de nos élèves. Les locaux sont modernes et fonctionnels. Le lycée Carnot est un lieu de vie et de travail pour les élèves et les enseignants. Le lycée est doté de toutes les infrastructures nécessaires à la réussite de nos élèves. Les locaux sont modernes et fonctionnels.